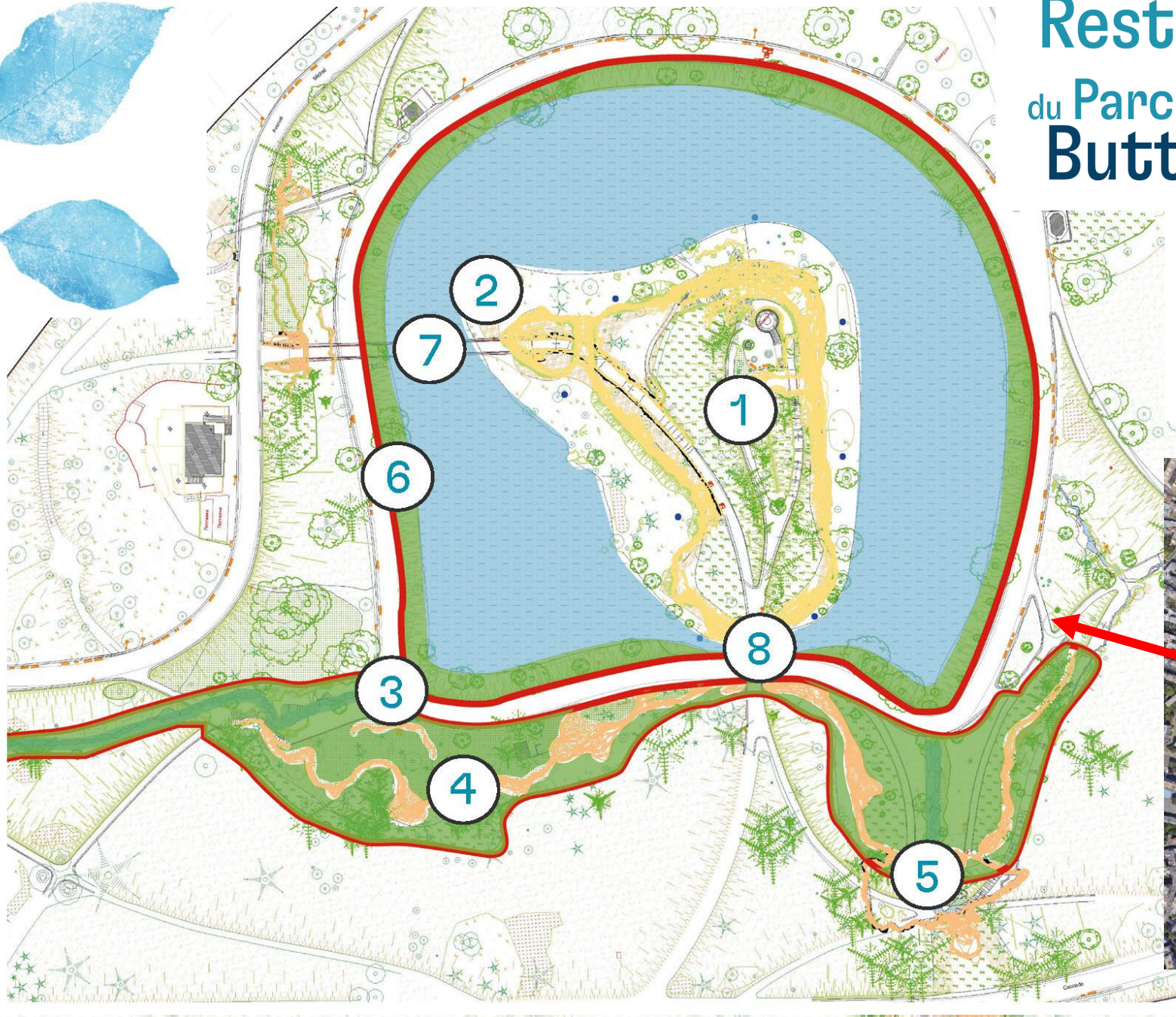
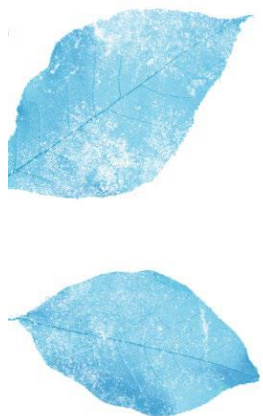


# Restauration

de la partie centrale  
du Parc des  
Buttes-Chaumont

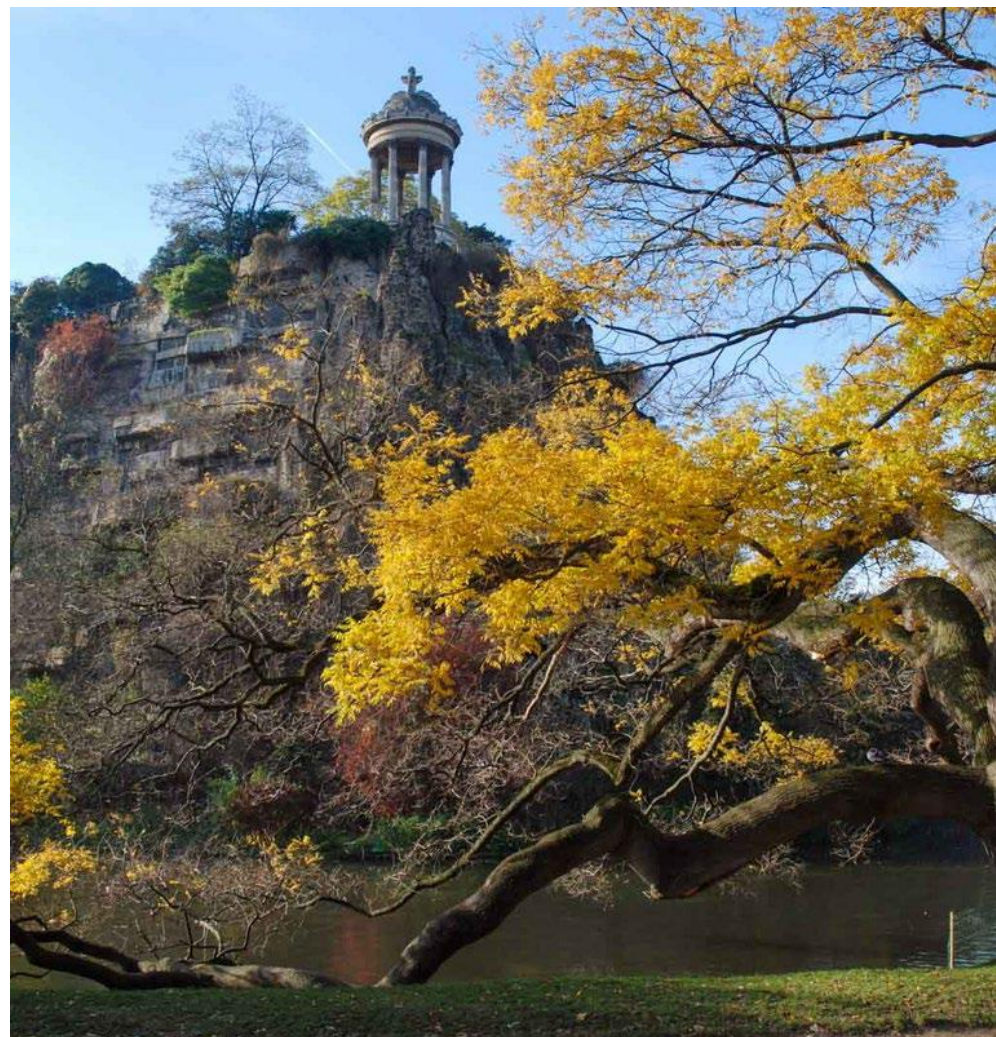


- ① L'île, ses falaises et ses berges ② L'aiguille ③ Le débouché de la rivière Manin ④ Le front de taille  
⑤ La grotte ⑥ Le lac et les berges de la route circulaire ⑦ La passerelle ⑧ Le pont voûté



# Restauration de la partie centrale du Parc des Buttes-Chaumont

Réunion publique  
25 septembre 2025  
De 19 h à 21 h



# *Introduction de la réunion publique avec présentation des intervenants*

**François DAGNAUD**, *Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris*

**Christophe NAJDOVSKI**, *Adjoint à la maire de Paris, chargé de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale*

**Jean-François LEGARET et Concetta SANGRIGOLI**, *co-présidents du comité d'experts des Buttes-Chaumont*

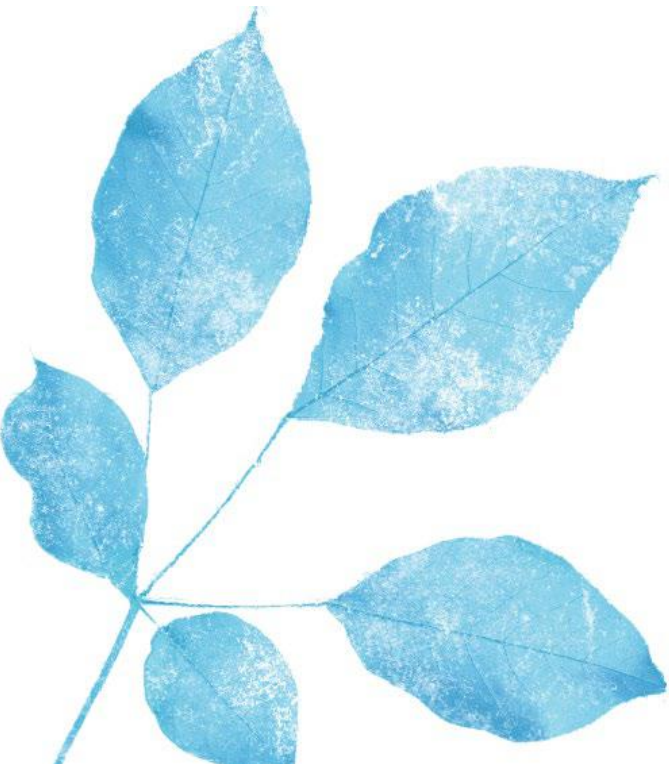
**Christophe ROSA**, *Directeur des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) et les intervenants de la Direction*

**VILLE OUVERTE**, *prestataire de la Ville de Paris en charge de la concertation*

# Introduction

Pourquoi  
sommes-nous ici  
aujourd'hui ?

*Christophe ROSA,*  
*Directeur des Espaces Verts et de l'Environnement*



# Parc des Buttes-Chaumont, une rénovation nécessaire et concertée

Le parc des Buttes-Chaumont est :

- Géré par la Ville de Paris ;
- Classé au titre du code de l'environnement par arrêté du 23 juin 1958 pour un motif pittoresque ;
- Un espace boisé classé au Plan Local d'Urbanisme.

La Ville de Paris a lancé une opération de **rénovation de la partie centrale du parc** pour le siècle à venir.

Dans le cadre de cette rénovation, une **concertation préalable** est organisée **du 22 septembre au 20 octobre 2025**, à l'initiative de la Ville de Paris et la Mairie du 19<sup>ème</sup>.

(code de l'environnement, art. L. 121-15-1 et L. 121-16, L. 121-17, et R. 121-19 à R. 121-21)

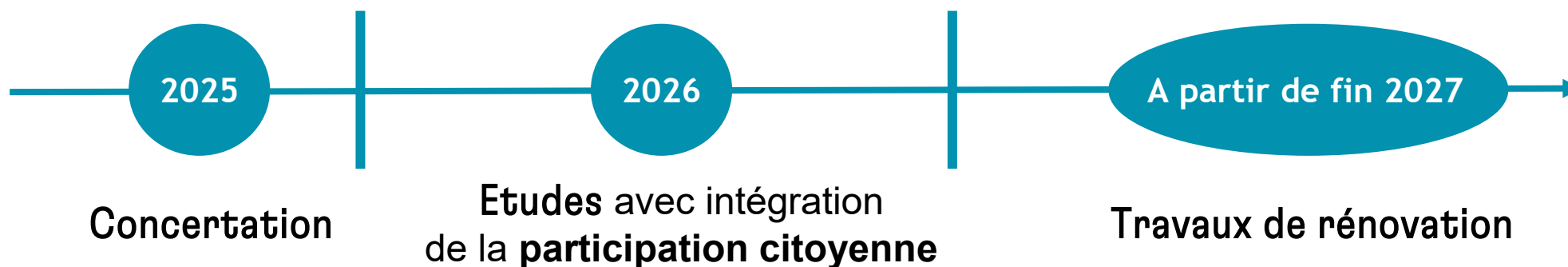


# Objectifs et caractéristiques de la rénovation

La rénovation doit permettre de :

- **Sécuriser** l'accès du public ;
- **Adapter** le parc aux enjeux climatiques et aux usages ;
- **Favoriser** la biodiversité ;
- **Conserver** les caractéristiques de ce site patrimonial.

Et tout cela, dans une **perspective à 100 ans**.



# Présentation

1

Une opération  
de rénovation  
de la partie  
centrale  
du parc  
indispensable

2

Rappels  
historiques

3

Une  
biodiversité  
à préserver

4

Les usages  
au cours  
du temps

5

Les 4 objectifs  
de la  
rénovation,  
enrichis par les  
propositions  
d'un comité  
d'experts

6

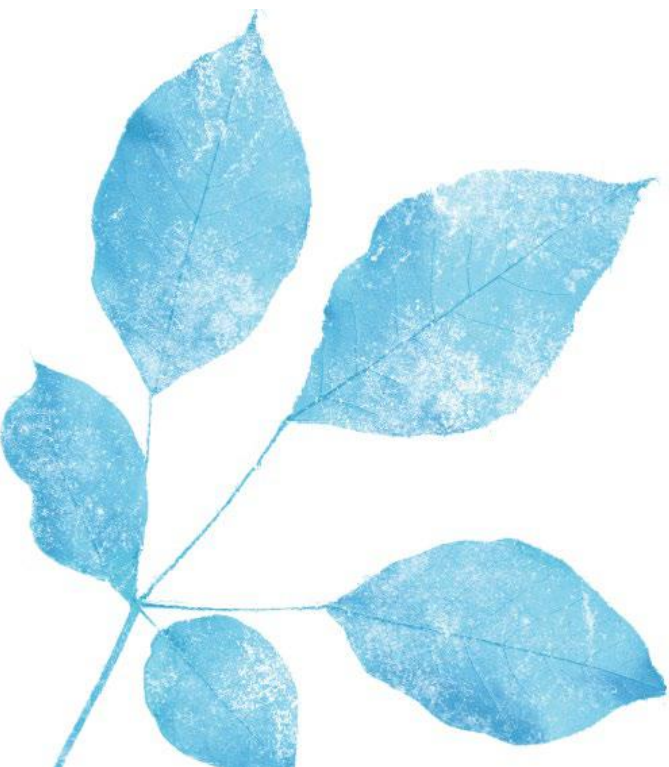
La suite de la  
concertation  
préalable

*Suivi d'un temps d'échange d'une heure, pour répondre à vos questions.*

1

# Une opération de rénovation indispensable

*Laurence LEJEUNE,  
Cheffe du service paysage et aménagement*



# Les désordres constatés sur le site



**Glissement de terrain**  
devant la grotte



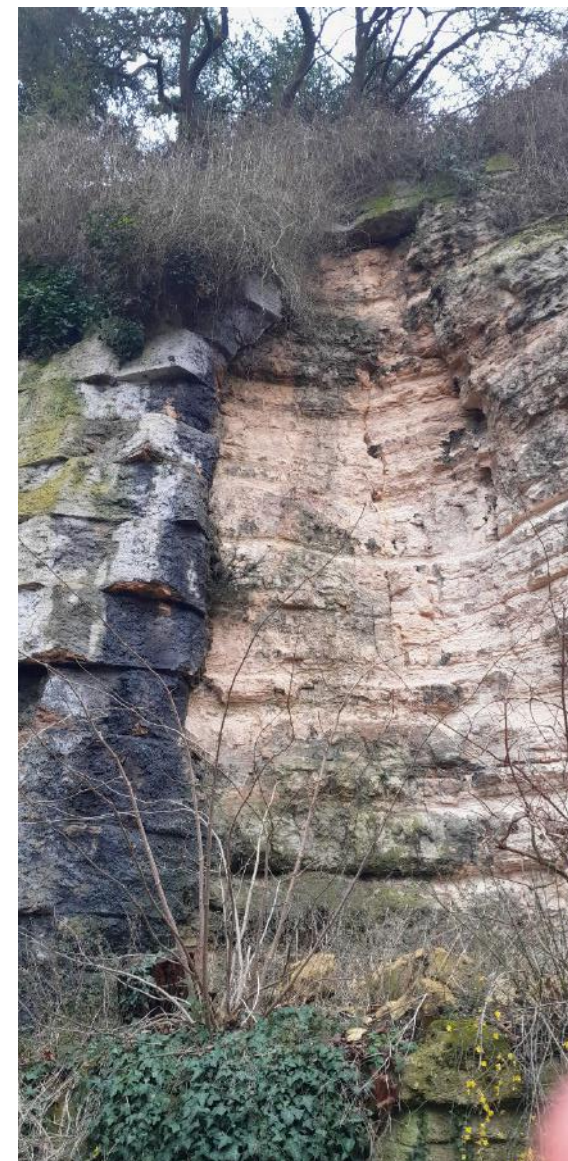
**Éboulement et effondrement**  
devant la cascade de la rivière Manin



**Chute d'arbres** au droit des falaises



**Chute de pierres** au droit des falaises du  
Front de Taille



**Chute de pierres** au droit des  
falaises du Front de Taille

# Mise en place d'un suivi des désordres par la Ville de Paris

Pour évaluer les risques de chutes de blocs, d'affaissements et pour assurer la sécurité du public, la Ville de Paris a sollicité le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Depuis 2021, un suivi régulier a été mis en place, avec des analyses de l'état des sous-sols et falaises (implantation d'outils de mesure de l'état des sols et des falaises, relevés bimensuels).

Exemple d'outils de mesure :  
extensomètre sur les parois de l'île :  
mesure l'étirement  
des surfaces, Ville de Paris



# Synthèse des désordres et risques identifiés sans incident grave à déplorer à date

Risques d'éboulements et de chutes rocheuses des falaises (front de taille), des parois l'île et de stalactites (grotte), avec un risque d'impact au niveau du lac.

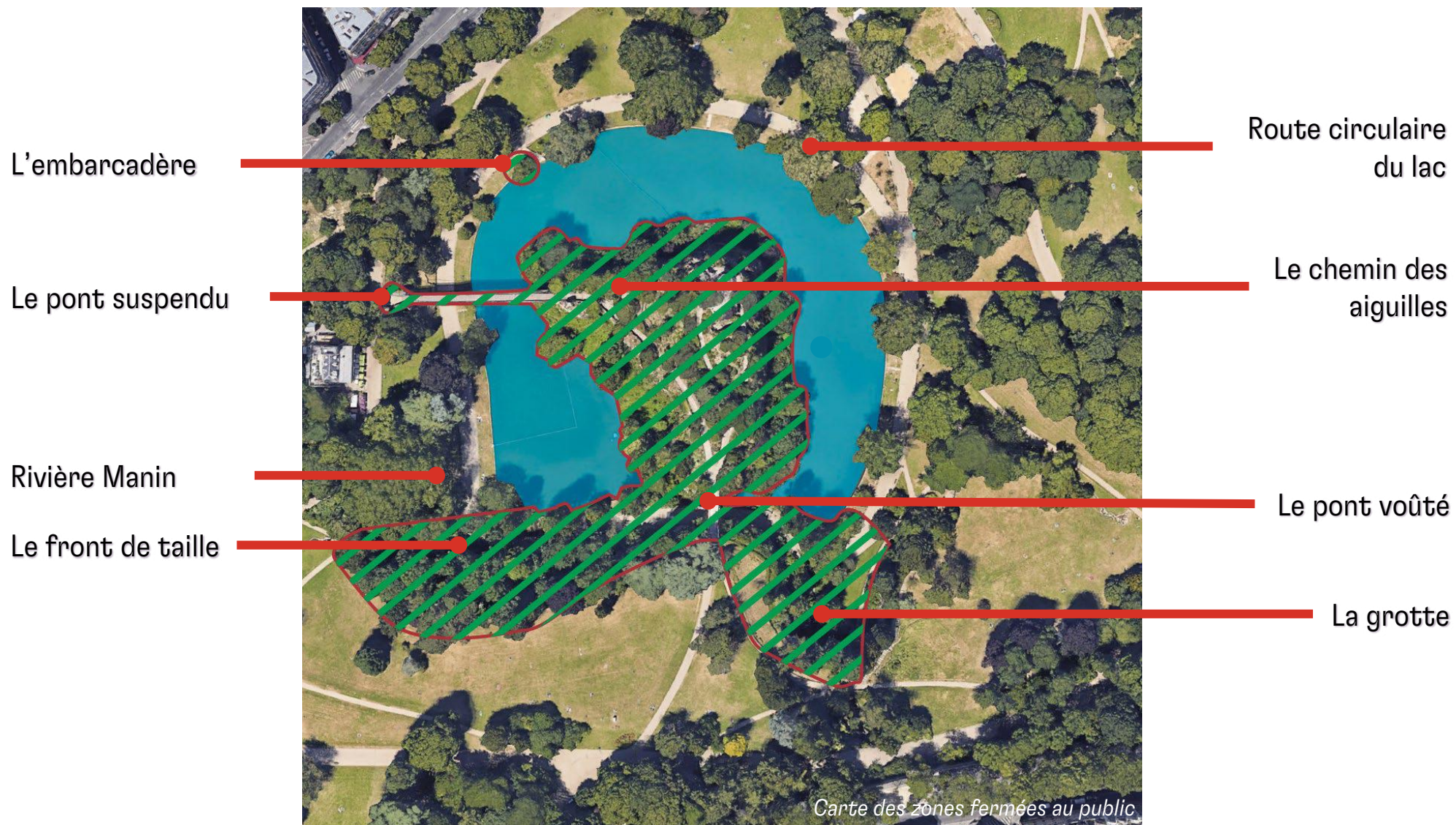
Autre aléa : les glissements de terrain.

Depuis 2023, localisation des principaux désordres observés :

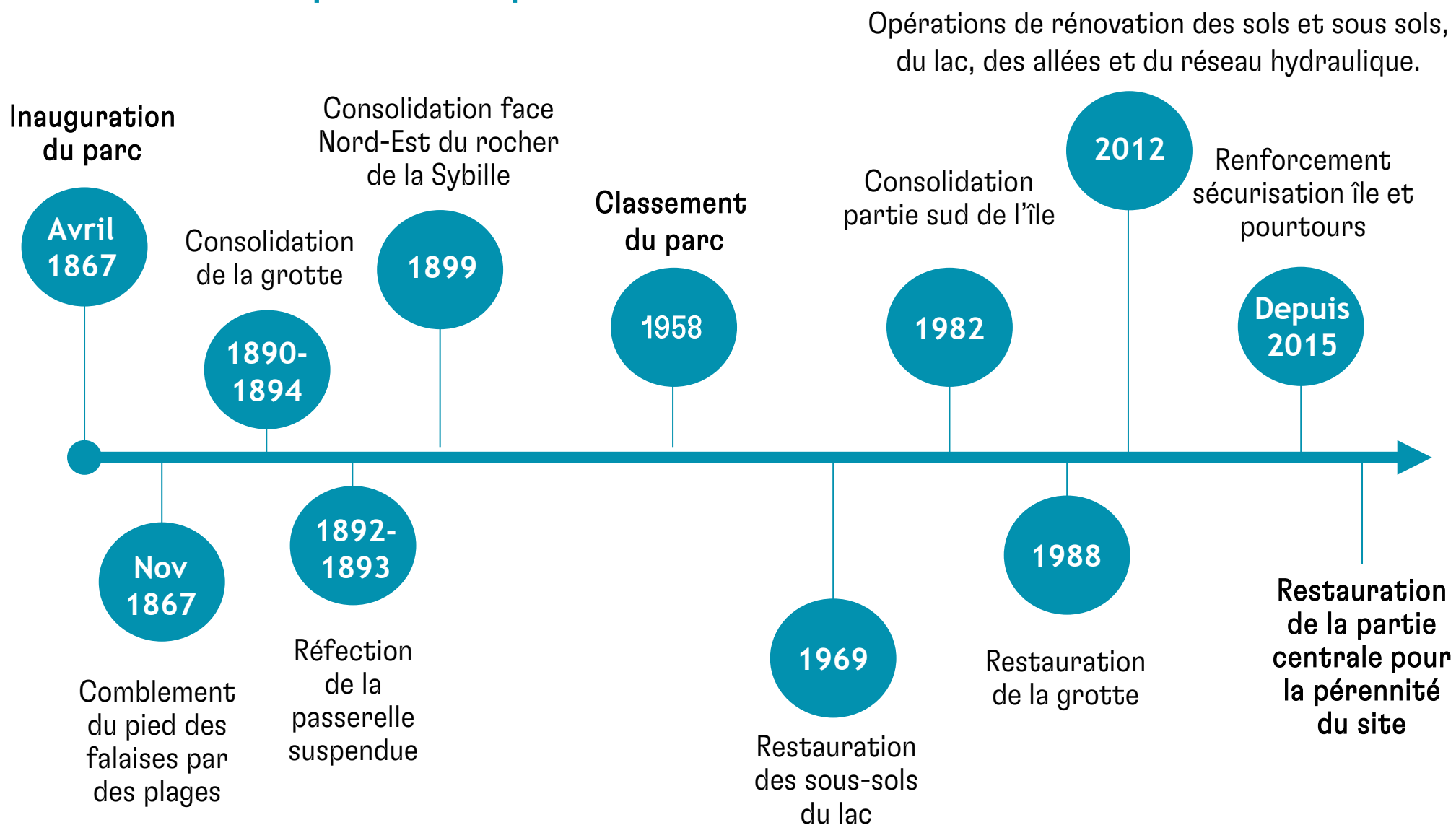
-  Éboulements / chute de blocs
-  Fissuration / inclinaison des chemins
-  Sols « décomprimés » (instabilité du sol)



# Les zones progressivement fermées depuis 2015

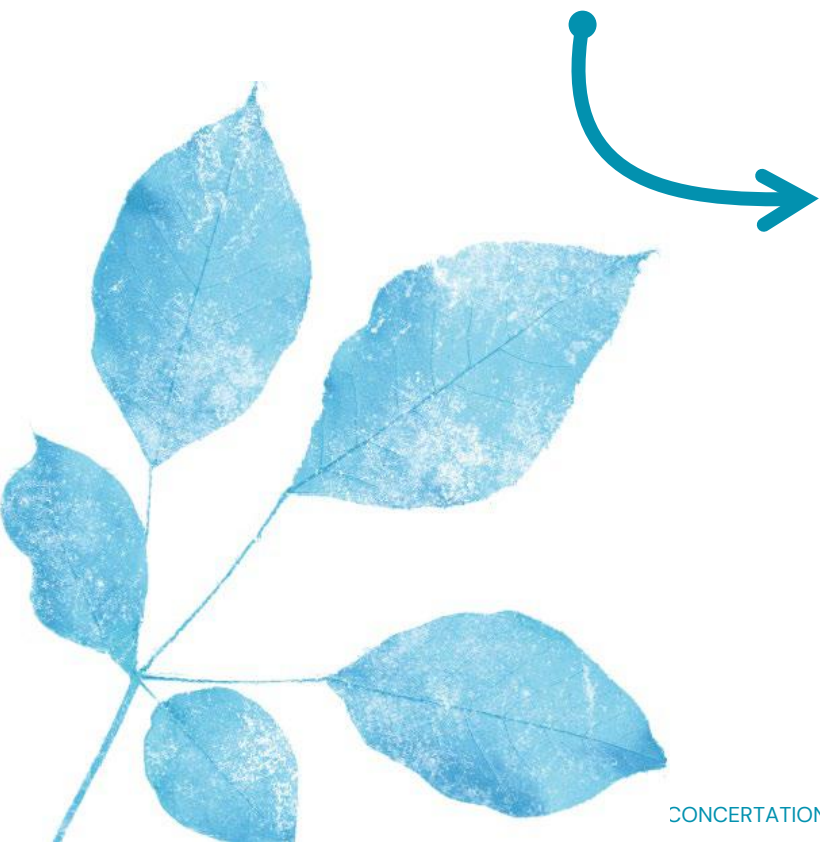


# De nombreuses évolutions dans l'histoire des Buttes-Chaumont pour sa pérennité



# Restauration de la partie centrale indispensable

La surveillance met en exergue que la pérennité du parc est menacée à moyen terme si rien n'est entrepris.



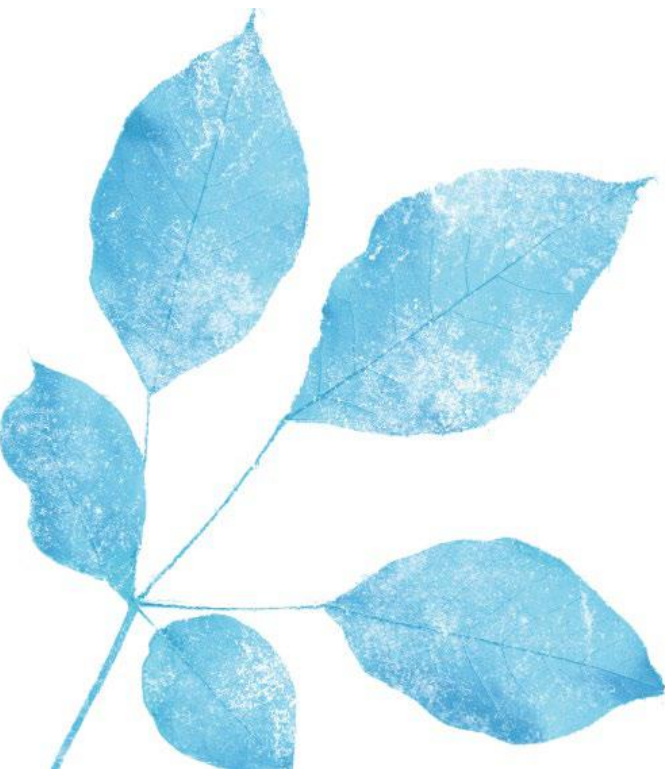
Une nécessité à agir et à lancer une opération de grande ampleur :  
**Le projet de rénovation de la partie centrale du parc permettra d'inscrire la restauration du parc dans une perspective à 100 ans.**

# 2

## Rappels historiques

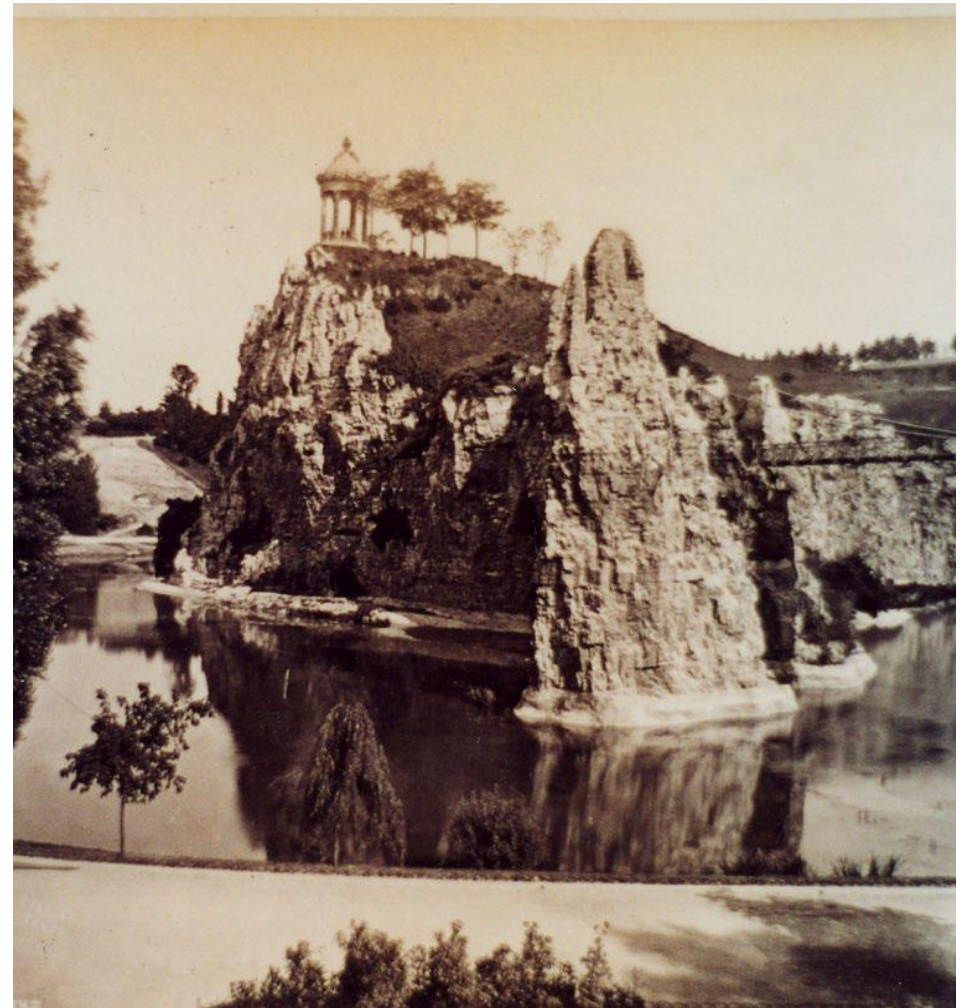
*Une conception originale et  
innovante sur un terrain  
fragile, qui a connu des  
évolutions paysagères  
et techniques au fil du temps*

*Solène RENOIR, urbaniste*



# La genèse des Buttes-Chaumont

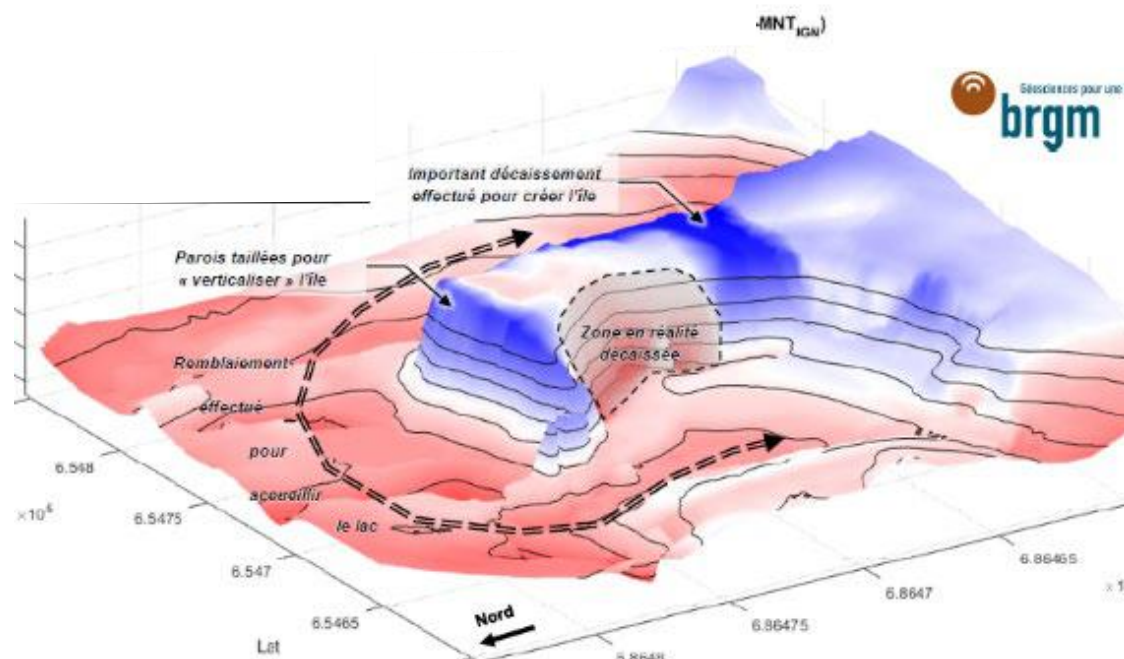
- Entre le 13<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle, le pied des buttes est un délaissé urbain.
- Au 18<sup>e</sup> siècle, il devient une carrière d'extraction de gypse.  
La Ville de Paris l'acquiert en 1862.
- Entre 1863 et 1867, Napoléon III et le baron Haussmann et Adolf Alphand créent le parc des Buttes - Chaumont.  
Inauguré pour l'Exposition Universelle de 1867, il illustre la grandeur de l'ingénierie française.



1867, vers, Vue du Lac et des berges (BHVP Paris album 4°3 195)

# La conception initiale du parc

- Le parc est créé à partir du relief existant, dans un esprit pittoresque et un style « à l'anglaise ».
- Les falaises sont créées en conservant le gypse à nu ou en le recouvrant d'un parement, pour imiter les côtes normandes.
- L'île est créée à partir de restes de gypse et d'enrochements artificiels en ciment et pierre de meulières.
- La grotte est créée à l'entrée des anciennes carrières.



Visualisation des interventions pour créer l'île et le lac, BRGM



Gypes « creusé » (déblais)  
pour créer les hauteurs de l'île



Gypes « aggloméré » (remblai) pour le lac

# Les inspirations pour les paysages du parc

## Les Alpes



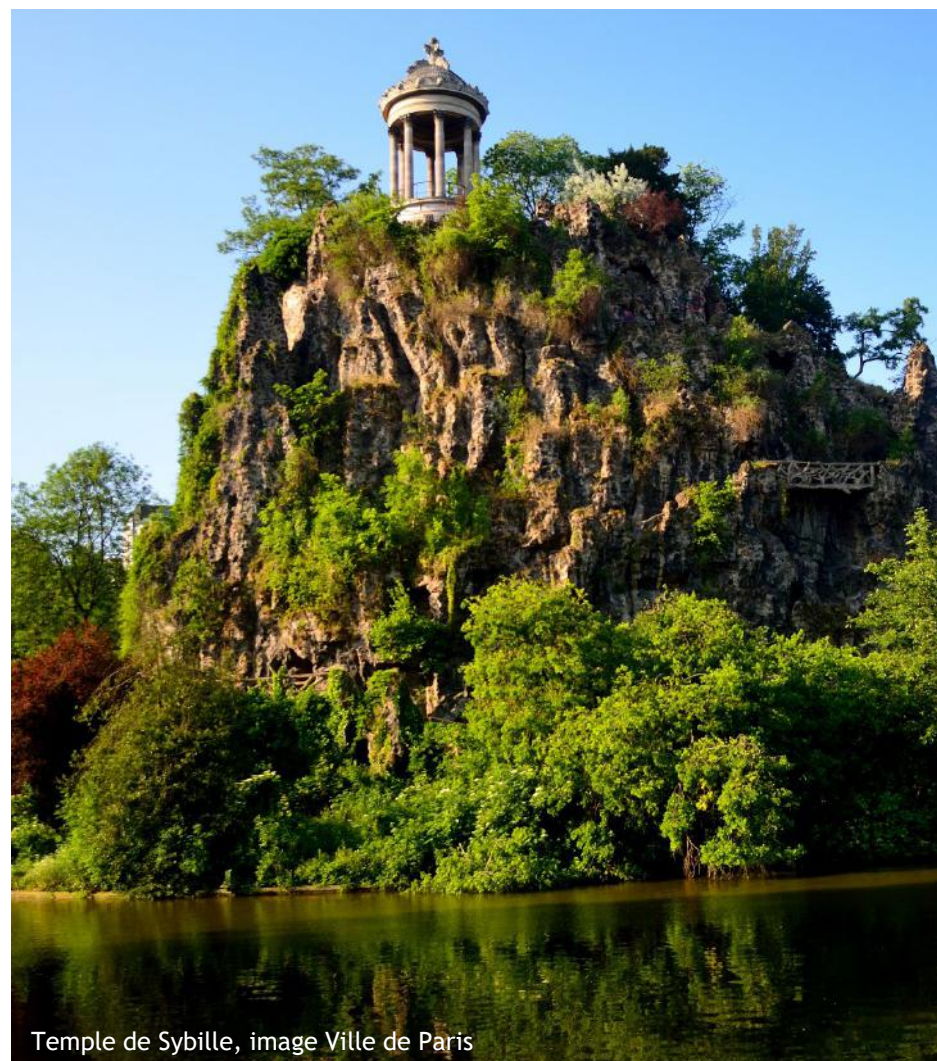
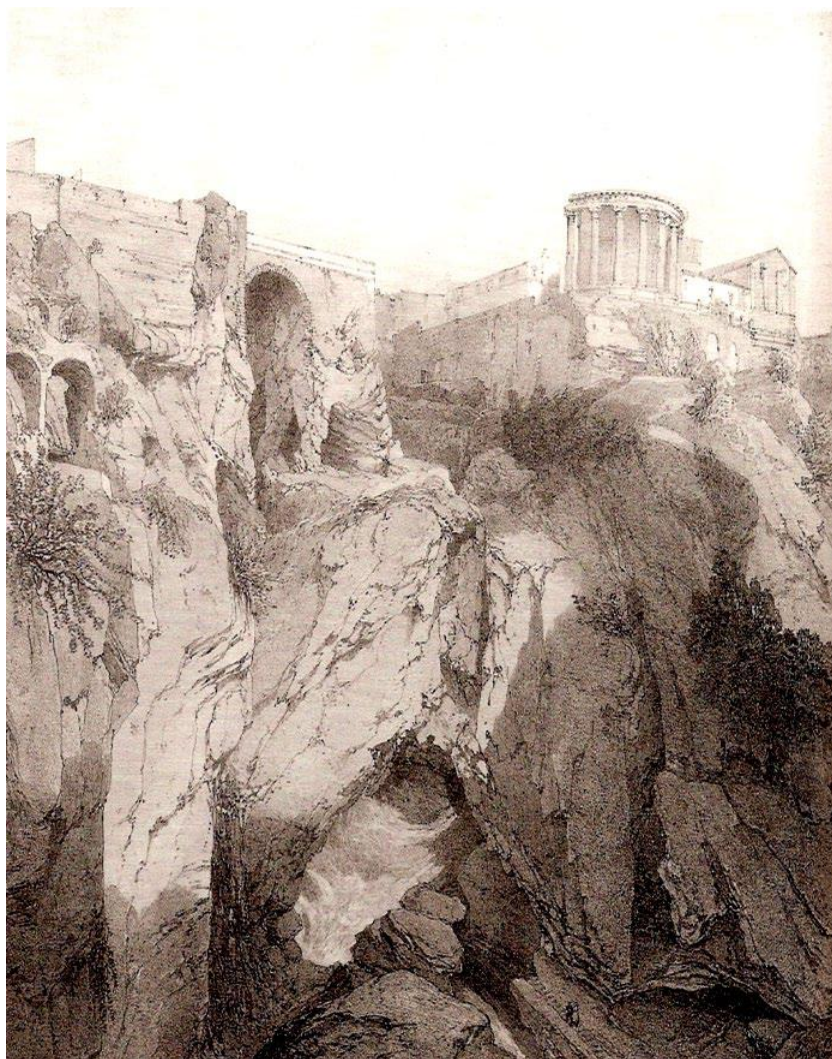
C. Marville, vue panoramique (BHVP GP LXXVI 7 Marville (bis))



Vue sur les enrochements d'inspiration alpine, image Ville de Paris

# Les inspirations pour les paysages du parc

Le temple de la Sybille, inspiré du temple de Tivoli (Italie)



Temple de Sybille, image Ville de Paris

# Les inspirations pour les paysages du parc

## Les falaises d'Étretat



Pic et grande arche d'Étretat



Pic et grande arche des Buttes-Chaumont

# Sur l'île et le front de Taille, les évolutions du paysage



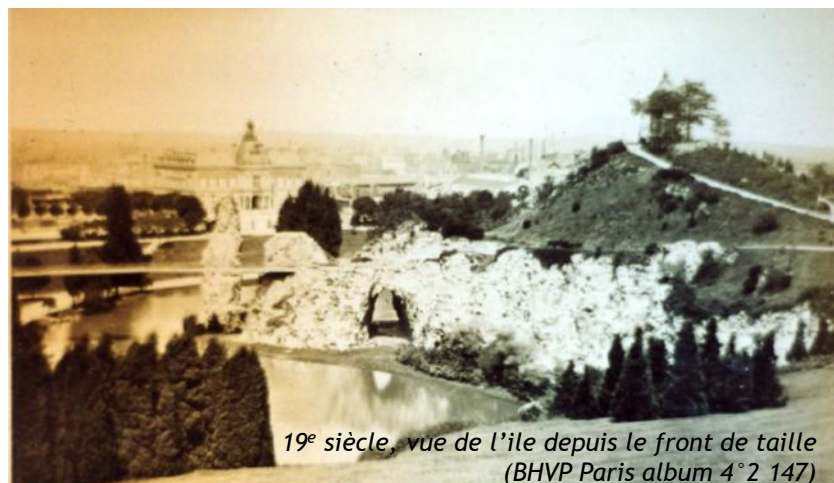
## À la création : plantations rares et choisies

... pour donner un effet de grandeur  
aux enrochements des falaises.



## L'évolution : une végétation devenue très dense

... qui crée un effet boisé en réduisant l'échelle de l'île et engage sa  
structure et sa pérennité.



## À la création : des arbres plantés en « îlots »

... avec une faible diversité d'essences et qui oriente la vue vers  
la ville.



## L'évolution : une végétation dense au sommet de la falaise

... qui apporte de l'ombre, impacte la structure de la  
falaise et obstrue les vues.

# Les rivières, les évolutions du paysage



Manin, BHVP Topo XIXe (17)(4)

À la création : **Manin, rivière aux abords boisés**

... qui marquent une inspiration de sous-bois alpin.

**L'évolution : une végétation éparse**

... créant un espace plus ouvert mais moins authentique.



20e siècle, vue de la Grotte  
(BHVP Paris album 6° 2 147)

À la création : **La grotte, au style rustique,**

... dont la minéralité et les plantations créent un effet naturel.

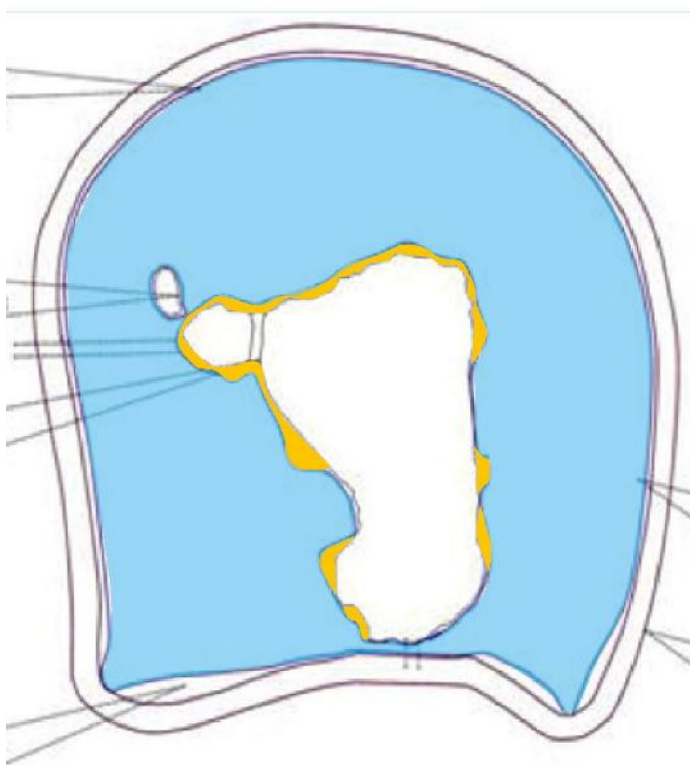
**L'évolution : implantation de fougères  
et de béton**

... qui apportent un aspect artificiel au site.

# Les évolutions du lac

De 1876 à 2025 les berges intérieures du lac sont élargies pour éloigner l'eau du gypse et limiter le phénomène d'érosion des falaises de l'île.

Limites du lac  
- 1867



Limites du lac -  
1955/2025

